CONTRAT DE PARTENARIAT ÉDITEUR

Conditions générales et annexe tarifaire, version du 29 septembre 2026

Parties au contrat

Le présent contrat est conclu entre :

Hekagora SAS, société par actions simplifiée à capital variable, dont le siège social est situé 61 rue de Lyon, 75012 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 108 082 207, représentée par Mélissa Boudrot, Présidente, exploitant le réseau de comparateurs indépendants QuelTMS.fr, QuelWMS.fr, QuelFMS.fr, QuelleTelematique.fr et QuelleTournee.fr, ci-après dénommée « Hekagora ».

Et :

L'éditeur de logiciel identifié dans la commande (raison sociale, SIREN ou numéro de TVA, adresse du siège, nom et fonction du signataire), ci-après dénommé « l'Éditeur ».

Article 1 Objet du contrat

Le réseau Quel regroupe cinq comparateurs indépendants, chacun dédié à une catégorie de logiciels pour le secteur du transport et de la logistique : QuelTMS.fr (Transport Management System), QuelWMS.fr (Warehouse Management System), QuelFMS.fr (Fleet Management System), QuelleTelematique.fr (télématique) et QuelleTournee.fr (optimisation de tournées). L'algorithme de recommandation de chaque comparateur calcule un score de compatibilité entre le profil de chaque utilisateur et les solutions référencées sur ce site, sans influence commerciale d'aucune sorte.

Le présent contrat définit les conditions dans lesquelles l'Éditeur accède aux données issues du ou des questionnaire(s) concerné(s), selon le(s) site(s) et le(s) produit(s) souscrits.

Sites concernés par le présent contrat

L'Éditeur souscrit les produits définis à l'Article 2 sur un ou plusieurs des sites suivants, tels qu'indiqués dans sa commande :

•	QuelTMS.fr - Transport Management System
•	QuelWMS.fr - Warehouse Management System
•	QuelFMS.fr - Fleet Management System
•	QuelleTelematique.fr - Télématique
•	QuelleTournee.fr - Optimisation de tournées

La Présence enrichie bénéficie d'un tarif dégressif selon le nombre de sites sur lesquels l'Éditeur la souscrit simultanément, qu'elle soit prise seule ou incluse dans un forfait Leads temps réel ou Sous 24h (voir Annexe tarifaire A). Le tarif du Lead qualifié et du Lead temps réel varie selon la verticale du site concerné (voir Annexe tarifaire B).

Article 2 Produits disponibles

Sur chaque site concerné, tout éditeur référencé dans l'algorithme bénéficie par défaut de la Présence gratuite, sans souscription ni facturation : référencement et scoring, sans transmission de leads ni notification.

En complément, l'Éditeur peut souscrire, pour chaque site concerné, au(x) produit(s) suivant(s), tel(s) que défini(s) à l'Annexe tarifaire :

- Présence enrichie (disponible) : mise en place d'une fiche dédiée détaillée, optimisée pour le référencement naturel (SEO) et pour les moteurs de recherche par intelligence artificielle (GEO), avec affichage du logo et du lien vers le site de l'Éditeur, une description personnalisée mise à jour à tout moment sur simple demande, et transmission possible d'évolutions produit pour affiner son scoring, sous réserve de vérification par le comparateur. Forfait mensuel ou annuel, tarif en vigueur (voir Annexe tarifaire).
- Leads qualifiés (disponible) : transmission des profils qualifiés compatibles avec la solution de l'Éditeur. Facturation à l'unité, au lead transmis.

Plafond mensuel de leads

L'Éditeur peut fixer un plafond mensuel de leads facturables (Leads qualifiés, Leads temps réel et Sous 24h confondus, tous sites concernés confondus sauf précision contraire de l'Éditeur). Une fois ce plafond atteint sur un mois donné, les leads suivants ne sont plus transmis à l'Éditeur jusqu'au mois suivant. L'Éditeur peut modifier ce plafond ou suspendre temporairement la réception de leads par simple email, avec effet à réception.

Contestation d'un lead

L'Éditeur peut contester la validité d'un lead dans un délai de 5 jours ouvrés suivant sa transmission, pour l'un des motifs suivants, tous vérifiables objectivement : coordonnées de contact invalides ou inexistantes, doublon d'un lead déjà transmis, informations communiquées manifestement erronées, incohérentes, contradictoires, ou manifestement pas sérieuses. La pertinence commerciale d'un lead, son caractère exploitable ou sa probabilité de conversion en projet ne constituent pas des motifs de contestation, le scoring de l'algorithme faisant foi conformément à l'Article 3. Indépendamment de toute contestation de l'Éditeur, Hekagora filtre en amont les doublons et profils manifestement anormaux (tests, réponses non exploitables) : ces leads restent transmis à l'Éditeur mais ne sont pas facturés. La contestation est adressée par email avec justification, à l'adresse de contact du site concerné. En cas de contestation validée, le lead concerné est retiré de la facturation du mois en cours.

- Leads temps réel (disponible) : transmission dans l'heure suivant la soumission du questionnaire, avec le profil complet du prospect et son niveau de correspondance avec la solution de l'Éditeur. Forfait mensuel ou annuel + facturation au lead. Présence enrichie incluse.
- Sous 24h (disponible) : transmission dans les 24 heures suivant la soumission du questionnaire, avec le profil complet du prospect et son niveau de correspondance avec la solution de l'Éditeur. Forfait mensuel ou annuel + facturation au lead. Présence enrichie incluse.
- Veille marché (non disponible à ce jour) : rapport mensuel anonymisé sur l'ensemble des profils ayant utilisé le comparateur concerné ce mois-ci. Forfait mensuel. Activation soumise à l'accord écrit préalable de l'Éditeur (un email suffit, aucun nouveau contrat n'est nécessaire) : une simple notification ne peut déclencher la facturation de ce produit.
- Veille marché avancée (non disponible à ce jour) : rapport mensuel segmenté par type d'activité, taille de structure, zone géographique et autres dimensions issues du questionnaire. Forfait mensuel. Activation soumise à l'accord écrit préalable de l'Éditeur (un email suffit, aucun nouveau contrat n'est nécessaire) : une simple notification ne peut déclencher la facturation de ce produit.

Les offres Leads et Veille marché sont cumulables entre elles, une fois disponibles. La Présence enrichie est incluse dans l'offre Leads temps réel.

Article 3 Indépendance du scoring

Sur chacun des sites du réseau Quel, le score de compatibilité calculé par l'algorithme est strictement indépendant du niveau d'offre souscrit par l'Éditeur, y compris lorsque l'Éditeur est présent sur plusieurs sites. Aucune contrepartie financière ne peut influencer le positionnement d'une solution dans les résultats, sur aucun des sites du réseau.

Cette clause est non négociable et constitue un engagement fondamental du réseau Quel envers les utilisateurs de ses plateformes.

Article 4 Obligations d'Hekagora

Hekagora s'engage à :

- Transmettre les leads qualifiés conformément au(x) produit(s) souscrit(s) sur chaque site concerné, dans les délais contractuels.
- Garantir l'exactitude des données transmises, issues directement du questionnaire rempli par l'utilisateur sur le site concerné.
- Assurer la confidentialité des données des utilisateurs vis-à-vis de tiers non autorisés.
- Notifier l'Éditeur par écrit avec un préavis d'un mois de toute modification tarifaire, applicable uniquement à compter de la période de reconduction suivante, jamais en cours de période déjà engagée. Recueillir l'accord écrit préalable de l'Éditeur avant toute activation d'un produit listé à l'Article 2 comme non disponible à la date de signature, sur tout site concerné.

Article 5 Obligations de l'Éditeur

L'Éditeur s'engage à :

- Utiliser les données transmises uniquement dans le cadre de sa démarche commerciale directe auprès de l'utilisateur concerné.
- Ne pas transmettre, vendre ou partager les données reçues à des tiers.
- Régler les factures émises dans un délai de 30 jours à compter de leur émission.
- Informer Hekagora de toute évolution de son produit susceptible de modifier son scoring, sur chacun des sites concernés.

Article 6 Facturation

La facturation s'effectue selon les modalités suivantes, par site souscrit sauf mention contraire à l'Annexe tarifaire :

- Présence enrichie : tarif dégressif selon le nombre de sites sur lesquels elle est souscrite simultanément, seule ou incluse dans un forfait, de 19 € HT/mois (1 site) à 59 € HT/mois (5 sites), voir barème complet à l'Annexe tarifaire A. Tarif garanti pour toute la durée de la période d'engagement en cours (1 mois ou 1 an selon le forfait choisi). Toute évolution tarifaire, à la hausse comme à la baisse, notifiée avec un préavis d'un mois (cf. Article 4), ne s'applique qu'à compter de la période suivante.
- Leads qualifiés : facturation mensuelle au nombre de leads transmis, au tarif propre à chaque verticale (voir Annexe tarifaire B). Prix fixé à l'unité livrée, indépendant du volume du site.
- Leads temps réel : forfait mensuel ou annuel par site, dont le montant varie selon la verticale (voir Annexe tarifaire B bis), incluant la Présence enrichie sur ce site, plus facturation au lead transmis au tarif de la verticale concernée.
- Sous 24h : forfait mensuel ou annuel par site, dont le montant varie selon la verticale (voir Annexe tarifaire B bis), incluant la Présence enrichie sur ce site, plus facturation au lead transmis au tarif de la verticale concernée.
- Émission des factures : les factures sont émises dans les 5 jours ouvrés suivant la fin de chaque mois civil concerné, pour l'ensemble des produits et sites facturés au titre de ce mois, sur une facture consolidée.

Les tarifs applicables sont ceux définis à l'Annexe tarifaire du présent contrat. TVA applicable en sus, au taux en vigueur.

En cas de retard de paiement, des pénalités sont exigibles de plein droit au taux d'intérêt légal en vigueur majoré de 10 points, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, conformément aux articles L441-10 et D441-5 du Code de commerce.

Article 7 Durée et reconduction

Le présent contrat prend effet à la date de son acceptation par l'Éditeur, selon les modalités prévues à l'Article 12. Pour les Leads qualifiés, seul produit sans forfait parmi ceux souscriptibles, il est conclu sans engagement de durée minimale.

Pour les produits avec forfait (Présence enrichie, Leads temps réel, Sous 24h, mensuels ou annuels, et, le cas échéant, Veille marché, Veille marché avancée une fois activés), le contrat est conclu, pour chaque

site concerné, pour la durée du forfait choisi (1 mois ou 1 an) à compter de la première facturation de ce site. Cette durée minimale prime sur le préavis de résiliation de l'Article 8 : une résiliation notifiée avant l'échéance ne prend effet qu'à cette échéance, jamais avant.

A l'issue de cette période, le contrat se reconduit tacitement, site par site, pour une durée identique jusqu'à résiliation par l'une des parties.

Article 8 Résiliation

La résiliation, totale ou limitée à un ou plusieurs sites, est notifiée par email : l'Éditeur écrit à l'adresse de contact du ou des site(s) concerné(s) (ex : contact@queltms.fr, contact@quelwms.fr), Hekagora écrit à l'adresse email de l'Éditeur indiquée au contrat. Dans les deux cas, la résiliation est soumise à un préavis d'un mois calendaire.

La résiliation prend effet le dernier jour du mois suivant la réception de la notification de résiliation, sous réserve du respect de la durée minimale prévue à l'Article 7, et site par site le cas échéant.

En cas de fraude avérée ou de violation de la clause d'indépendance du scoring, Hekagora se réserve le droit de résilier le contrat avec effet immédiat, sans préavis, sur tout ou partie des sites concernés.

En cas de non-paiement, une mise en demeure est adressée à l'Éditeur par email ou courrier. A défaut de régularisation dans un délai de 15 jours suivant cette mise en demeure, Hekagora peut résilier le contrat avec effet immédiat.

L'évolution de produit (upgrade ou downgrade) ou de site (ajout ou retrait) peut être demandée par l'Éditeur à tout moment par email. Elle prend effet le premier jour du mois suivant la demande.

Article 9 Confidentialité et données personnelles

Les deux parties s'engagent à traiter les données transmises dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les données des utilisateurs sont transmises à l'Éditeur avec leur consentement, conformément à la politique de confidentialité du site concerné. L'Éditeur est responsable du traitement de ces données dès leur réception.

Les données relatives aux tarifs, aux volumes de leads et aux performances commerciales de l'Éditeur sont strictement confidentielles et ne peuvent être divulguées à des tiers.

Article 10 Limitation de responsabilité et divisibilité

La responsabilité d'Hekagora au titre du présent contrat, toutes causes confondues, est limitée au montant total facturé à l'Éditeur au cours des douze derniers mois précédant le fait générateur, sauf faute lourde ou dol.

Si l'une des clauses du présent contrat est déclarée nulle ou inapplicable par une juridiction compétente, les autres clauses demeurent pleinement applicables entre les parties.

Article 11 Droit applicable et litiges

Le présent contrat est soumis au droit français. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant tout recours judiciaire. A défaut d'accord amiable dans un délai de 30 jours, le litige sera soumis aux tribunaux compétents du ressort de Paris.

Article 12 Acceptation

Le présent contrat vaut accord contractuel dès que l'Éditeur, par l'intermédiaire de son signataire habilité, confirme sa commande en ligne sur la page hekagora.queltms.fr/offre : il certifie être habilité à engager sa société, accepte la commande et les présentes conditions en cochant les cases prévues à cet effet, puis clique sur « Confirmer ma commande ». Le présent contrat vaut également accord contractuel dès réception, par Hekagora, d'un email de l'Éditeur émanant de son signataire habilité et indiquant "Bon pour accord", accompagné du nom, de la fonction du signataire et de la date. Aucune signature manuscrite n'est requise. Un récapitulatif de la commande et les présentes conditions sont adressés à l'Éditeur par email.

Émission

Document émis par Hekagora SAS, représentée par Mélissa Boudrot, Présidente. Version du 29 septembre 2026. L'acceptation par l'Éditeur se fait selon les modalités de l'Article 12. Les sites, produits, plafonds de leads et la date de démarrage souscrits sont ceux indiqués dans la commande confirmée en ligne ou dans l'email "Bon pour accord".

ANNEXE TARIFAIRE

Applicable à compter de la date d'acceptation.

A. Présence enrichie, barème par nombre de sites

Nombre de sites avec Présence enrichie	Tarif mensuel total	Tarif annuel total
1	19 € HT / mois	195 € HT / an
2	29 € HT / mois	299 € HT / an
3	39 € HT / mois	405 € HT / an
4	49 € HT / mois	499 € HT / an
5	59 € HT / mois	650 € HT / an

Présence gratuite (sans souscription) : incluse par défaut sur chaque site, sans facturation.

B. Leads, tarif par verticale

Verticale	Site	Tarif / lead
TMS	QuelTMS.fr	70 € HT
WMS	QuelWMS.fr	140 € HT
FMS	QuelFMS.fr	55 € HT
Tournée	QuelleTournee.fr	60 € HT
Télématique	QuelleTelematique.fr	45 € HT

Ce tarif s'applique aux Leads qualifiés comme aux Leads temps réel et Sous 24h (en complément du forfait mensuel ou annuel de ces deux derniers, voir tableau ci-dessous).

B bis. Forfaits Leads temps réel et Sous 24h, par verticale

La présence enrichie est comprise dans ces forfaits.

Verticale	Temps réel / mois	Temps réel / an	Sous 24h / mois	Sous 24h / an
TMS	99 € HT	995 € HT	59 € HT	590 € HT
WMS	149 € HT	1 495 € HT	79 € HT	790 € HT
FMS	79 € HT	795 € HT	39 € HT	390 € HT
Tournée	89 € HT	895 € HT	49 € HT	490 € HT
Télématique	99 € HT	995 € HT	59 € HT	590 € HT

Forfaits par site souscrit. Le tarif au lead de l'Annexe B ci-dessus s'ajoute à ces forfaits.

Veille marché et Veille marché avancée : produits à venir, non commercialisés à ce jour. Leur activation nécessite l'accord écrit préalable de l'Éditeur, sans qu'un nouveau contrat complet ne soit nécessaire. TVA applicable en sus, au taux en vigueur.

Le(s) produit(s) et site(s) souscrit(s) par l'Éditeur : tels qu'indiqués dans la commande confirmée.